Image not found or type unknown

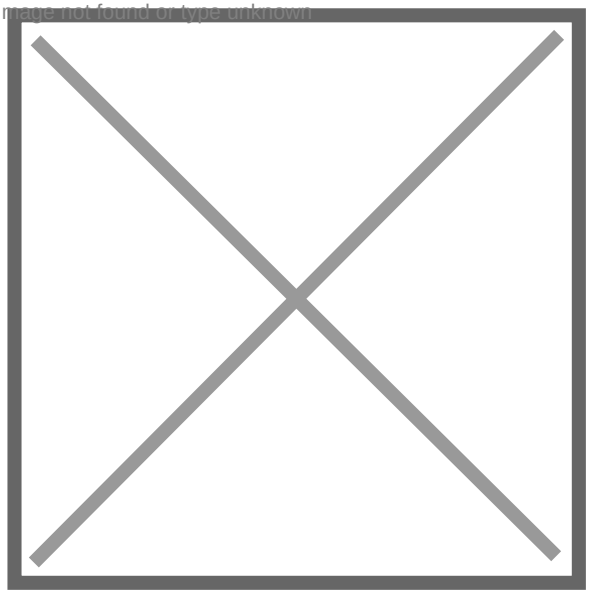

Accusée dun delit de fuite

Par **tisvirg**, le **18/02/2017** à **12:08**

Bonjour, je vous contacte car je ne sais pas comment agir. Il y a 2 jours je reçois une convocation au commissariat de police pour un delit de fuite. J'appelle immédiatement l'officier en charge de cette affaire qui m'explique qu'un dépôt de plainte à été déposé à mon encontre pour un délit de fuite commis fin janvier: mon véhicule aurait percuté à l'arrière un autre véhicule sur l'autoroute.La personne qui a porté plainte précise que le conducteur était un homme, il est vrai que j'ai prêté mon véhicule à mon conjoint mais il me précise qu'il n'a jamais percuté un vehicule sauf qu'il se souvient juste d'un jour sur l'autoroute sur la file de gauche une voiture n'a pas voulu sêtre rabattre sur la file de droite pour le laisser passer et donc mon conjoint à fini par le doubler par la droite (ce conducteur roulait à 90 au lieu des 110km/h) ce fameux conducteur n'a pas cessé de le suivre en effectuant des appels de phare car mécontent d'être doublé... Je ne sais pas s'il s'agit de cette personne mais on ne voit que ça. Cette histoire me semble louche. Comment dois je agir? Qui contacter? Est ce que je peux demander une copie de l'expertise du véhicule? Je vois l'officier ce lundi il m'a demandé de venir avec ma voiture sans doute pour vérifier l'état (il n'y a aucune griffes ni choc)
Merci pour votre aide

Par **BrunoDeprais**, le **18/02/2017** à **21:10**

Bonsoir
La police pourra constater sur photo, mais ne pourra pas dire si votre véhicule a été réparé entre temps.

Par **Visiteur**, le **18/02/2017** à **22:30**

Bonsoir,
Un expert sera mandaté et une réparation - éventuelle - ne lui échappra pas .

Par **boolga**, le **20/02/2017** à **21:40**

Bonsoir, merci pour vos réponses.
Dois je contacter mon assurance auto? ou j'attend de voir l'officier de police?
Merci

Par **morobar**, le **21/02/2017** à **08:05**

Bonjour,
Vous devez dès à présent contacter votre assureur et lui laisser la conduite du dossier.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés